

LE RENDEZ-VOUS TRIMESTRIEL DU CDAD DU PAS-DE-CALAIS

LE BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DU PAS-DE-CALAIS



L'ACCÈS AU DROIT

Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie ou le lieu où elle habite, doit pouvoir, en-dehors de tout procès :



Connaître ses droits et ses obligations



Être informée sur les moyens de faire valoir ses droits ou d'exécuter ses obligations.

SOMMAIRE

Une Nouvelle recrue au CDAD62	● ● ● ● ● ● ● ● ●	P.3
Les élèves "Entre les murs" du TJ d'ARRAS	● ● ● ● ● ● ● ● ●	P.3
L'Association " Présence" dresse son bilan	● ● ● ● ● ● ● ● ●	P.4
Le séminaire Fabrique prospective jeunesse dévoile son nouveau plan d'action	● ● ● ● ● ● ● ● ●	P.4
FRANCE SERVICES: Former pour mieux accompagner	● ● ● ● ● ● ● ● ●	P.5
Pour ses 24 ans, le CDAD 62 en reprend une part	● ● ● ● ● ● ● ● ●	P.6
Les réunions réseaux font leur retour	● ● ● ● ● ● ● ● ●	P.6
TJ d'Arras: Vers le modèle du consensus parental	● ● ● ● ● ● ● ● ●	P.7
Les nouveaux Point-Justice	● ● ● ● ● ● ● ● ●	P.8
Les rencontres littéraires du CDAD 62	● ● ● ● ● ● ● ● ●	P.9-10
Contacts	● ● ● ● ● ● ● ● ●	P.11

UNE NOUVELLE RECRUE AU CDAD 62

L'équipe du CDAD62 s'est renforcée le 02 janvier dernier avec l'arrivée de Audrey CABOUL en tant que "chargée de mission accès au droit".

LES ELEVES "ENTRE LES MURS" DU TJ D'ARRAS



Le CDAD62, conscient de la méconnaissance de l'institution judiciaire par les collégiens et les lycéens et soucieux d'inscrire l'apprentissage de la citoyenneté dans une démarche dynamique, pérennise ses visites pour les scolaires.



L'accueil des groupes scolaires est un service pédagogique qui permet de recevoir les élèves de la 4ème à la terminale pour assister aux audiences correctionnelles qui se tiennent le lundi, mardi et jeudi après-midi.

Depuis janvier 2023, 282 élèves ont été accueillis au tribunal judiciaire d'Arras afin d'assister à une audience.

Mais les scolaires ne sont pas les seuls à pousser les portes du TJ. Ponctuellement, d'autres publics accèdent à l'institution et ce, dans le cadre d'un projet en lien avec l'éducation à la citoyenneté et à la justice.

Pour assister aux audiences correctionnelles écrivez à :
Madame Audrey Caboul, chargée de mission accès au droit
Courriel : adcj62@gmail.com ou audrey.caboul@justice.fr

L'ASSOCIATION "PRESENCE" DRESSE SON BILAN

Le 19 janvier 2023, l'association "Présence" invitait le CDAD et l'association "Familles de France" à son assemblée générale, à la mairie de Bapaume.

Les bénévoles de l'association et les élèves du lycée agricole de Bucquoy ont pu bénéficier d'une présentation du CDAD 62 et de son réseau d'accès au droit par la secrétaire générale Loucher Virginie LOUCHER. L'objectif étant de promouvoir les lieux d'accès au droit et d'informer le public sur les moyens de faire valoir ses droits et d'exécuter ses obligations

Pour terminer sur une note plus ludique, un quizz sur le droit de la consommation a été lancé par Madame Dekeister, responsable du service aide éducative et budgétaire, afin de sensibiliser et d'informer et de prévenir des litiges les consommateurs présents.



LE SÉMINAIRE FABRIQUE PROSPECTIVE JEUNESSE DÉVOILE SON NOUVEAU PLAN D'ACTION

Le vendredi 10 février 2023, le Conseil Départemental de l'Accès au droit du Pas-de-Calais, participait au séminaire de Fabrique prospective jeunesse, organisé par la Communauté Urbaine d'Arras, en collaboration avec le cabinet Coop'eskemm pour l'ANCT.

Ce séminaire s'est inscrit dans une démarche participative permettant de mener une réflexion sur les enjeux de la jeunesse en réunissant autour de la table jeunes, élus, techniciens et associations liés à la jeunesse, à l'éducation et à l'engagement de la Communauté Urbaine d'Arras. Ces temps d'échanges, autour d'ateliers, ont permis de faire émerger collectivement des propositions d'actions et de définir des moyens prioritaires sur les axes de la mobilité et de l'accessibilité numérique, des outils et du financement des actions, ainsi que de la coopération et du réseau d'acteurs jeunesse.



FRANCE SERVICES: FORMER POUR MIEUX ACCOMPAGNER



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Le 8 mars 2023, s'est tenu le comité de pilotage des opérateurs France Services, à la préfecture d'Arras.

Une réunion où l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a présenté le nouveau référentiel de formation initiale, essentiel pour les agents France Services, et véritable point d'orgue de la qualité du service.

S'en est suivi un échange avec les partenaires sur les axes de travail identifiés par les structures France services, afin d'offrir aux administrés, un accueil polyvalent de qualité et être accompagnés au mieux dans leurs démarches auprès des nombreux acteurs publics (ministère de la justice, La Poste, la CARSAT, MSA, la CPAM, la CAF, la DDFiP, Pôle emploi).



Depuis le 1er janvier 2023, le Pas-de-Calais compte 49 structures labellisées France Services réparties sur nos 39 cantons.



France
services

49

France services

dont 2 bus itinérants dans le département
du **Pas-de-Calais (62)**

au 15 janvier 2023

- Commune dotée en France services*
- Autoroute
- Autre route principale
- ◇ Préfecture
- ◇ Sous-préfecture

*les bus ne sont pas représentés sur la carte

Retrouvez les informations sur la France services
la plus proche de chez vous en vous rendant sur
france-services.gouv.fr

Sources : ANCT 01/2023 ; IGN ©Admin Express COG 2022 ©BDCARTO -
Réalisation : Cartographie ANCT 01/2023



POUR SES 24 ANS, LE CDAD 62 EN REPREND UNE PART

La loi du 18/12/1998 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits, confie aux conseils départementaux de l'accès au droit (CDAD) le soin de piloter et de coordonner les actions en matière d'accès au droit sur leur territoire.



Cette année, le CDAD 62 souffle sa 24ème bougie. Pour l'occasion, les membres du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Pas-De-Calais (groupement d'intérêt public placé sous la présidence de Madame Julie ASTORG et la vice-présidence de Monsieur le Procureur de la République, Sylvain BARBIER SAINTE MARIE) ont réaffirmé leurs engagements et ont procédé au renouvellement de la convention constitutive du CDAD62 et de son annexe financière, lors de l'assemblée générale.

Cette convention a été signée, le 13 mars 2023, pour une durée de 10 ans.

LES RÉUNIONS RESEAUX FONT LEUR RETOUR

Le 2 mai 2023, s'est déroulée à l'hôtel de ville de Bruay-la-Buissière, en présence des représentants des point-justice du Pas-De-Calais et des partenaires associatifs, la 1ère réunion de réseau depuis le COVID.

Au programme: présentation des partenaires associatifs du réseau et uniformisation des statistiques, le tout suivi d'un temps d'échange sur les besoins des différentes structures du réseau d'accès au droit.




LES NOUVEAUX POINT-JUSTICE

POINT-JUSTICE À HESDIN

Le Conseil départemental de l'accès au droit du Pas-De-Calais poursuit son développement des point-justice dans le réseau France Services pour se rapprocher davantage encore du justiciable pouvant faire face à des problèmes juridiques et administratifs.

Depuis le 13 mars 2023, un nouveau point-justice vous accueille au sein de l'espace France Services d'Hesdin.

 6 rue du Général-Daullé 62140 Hesdin

 06 73 67 71 87

Courriel : france.services@7vallees.fr


Site web : <https://www.ecologie.gouv.fr/france-services>




Ce nouveau point-justice, est un lieu d'accueil gratuit et confidentiel où des professionnels vous informent sur vos droits, vous aident et vous orientent dans vos démarches juridiques.

POINT-JUSTICE DE ROUVROY

La ville de Rouvroy, accueille désormais un point justice à titre expérimental. Un premier bilan de son activité sera effectué en juin 2023.

 Centre Médico Social Joliot Curie, Rue Raoul Briquet, 62320 Rouvroy

 03 21 20 09 19

Permanence tenue par le CDAD62,
le 3ème vendredi matin du mois, à partir de 9h.



RENCONTRES LITTÉRAIRES

MATHIEU DELAHOUSSE, COMPRENDRE ET RÉPARER LES VIVANTS

Le 23 mars 2023, Mathieu DELAHOUSSE, grand reporter au Nouvel Observateur, réalisateur et auteur, a répondu à l'invitation du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) du Pas de Calais et du Furet du Nord pour ce troisième rendez-vous littéraire organisé en salle des Pas perdus du Tribunal judiciaire d'Arras.

Fin connaisseur du monde judiciaire, auteur des récits « La Chambre des innocents » et « La Chambre des coupables » parus respectivement en 2017 et en 2019 aux éditions Flammarion et Fayard, et réalisateur d'un documentaire « Dans les yeux des juges » diffusé en 2021 sur France Télévisions, Mathieu DELAHOUSSE a accepté de partager sa riche expérience journalistique et intimiste des audiences, des magistrats et des avocats avec un public venu en nombre de tous horizons.

Ainsi, à l'occasion de la parution en 2022 de sa dernière enquête « Le prix de nos larmes » aux éditions de l'Observatoire, fruit de deux années d'observation des audiences du juge de l'indemnisation des victimes d'attentats terroristes (JIVAT) et des témoignages recueillis des survivants des attentats du Bataclan et de la promenade de Nice, Mathieu DELAHOUSSE a expliqué le rôle méconnu du Fond de garantie des victimes (FGTI).

Une enquête poignante sur la vie bouleversée des victimes des attentats terroristes et sur l'importance du rôle du juge confronté à l'impossible réparation de la perte dans le processus de deuil.



point-justice
Pas-de-Calais



UNE RENCONTRE "SANS FAILLE" AVEC FRANCK THILLIEZ



Le 3 mai 2023, Franck THILLIEZ , auteur de thrillers et scénariste, a accepté de présenter en avant-première son dernier roman « La Faille », (Ed. Fleuve) à l'invitation du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) du Pas de Calais et du Furet du Nord pour ce quatrième rendez-vous littéraire organisé en salle des Pas perdus du Tribunal judiciaire d'Arras.

Franck THILLIEZ a échangé pendant plus d'une heure, en temps suspendu, avec un public de plus de 200 personnes venu échanger, au sein de notre tribunal, sur l'écriture romanesque, la création des personnages récurrents et l'intrigue policière à l'occasion de la sortie de son dernier roman « La Faille » aux éditions Fleuve. Un échange qui s'est prolongé par une longue séance de dédicaces au milieu de nombreux stands de livres et de bandes dessinées dédiés à l'auteur.



Les échanges informels se sont poursuivis dans la soirée au gré d'un moment de convivialité réunissant les magistrats, les fonctionnaires, les agents du tribunal et le public extérieur à l'instar des précédentes éditions consacrées à Hervé HERNU, Pascale ROBERT-DIARD et Mathieu DELAHOUSSE.

Quels beaux moments de partage !

TJ ARRAS : VERS LE MODÈLE DU CONSENSUS PARENTAL



A l'occasion de la 6ème édition de la Journée Nationale d'Accès au Droit (JNAD), le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) du Pas-de-Calais a organisé le 24 mai 2023 au beffroi d'Arras, un colloque pluridisciplinaire dans une approche franco-belge autour de la thématique : «Rester parents après la séparation».

Plus de 200 magistrats, universitaires, avocats, médiateurs familiaux, éducateurs, travailleurs sociaux venus de France et de Belgique se sont rendus à l'invitation du CDAD du Pas-de-Calais, afin d'échanger autour des concepts de la co-parentalité, de l'attachement, de l'auto-aliénation parentale et du consensus parental, afin de percevoir les enjeux juridiques, sociaux et de santé publique pour les parents et les enfants confrontés à la séparation du couple parental.

Les magistrats, avocats également médiateurs familiaux belges ont pu exposer la déclinaison procédurale du modèle du consensus parental permettant de respecter les droits parentaux dans l'intérêt supérieur de l'enfant dans un cadre privilégiant le règlement amiable, modèle qui sera mis en place de manière expérimentale dès le 2 octobre prochain au Tribunal judiciaire d'Arras. Parallèlement au colloque a eu lieu, toujours au beffroi d'Arras, une journée portes ouvertes avec des ateliers animés par nos partenaires institutionnels et associatifs habituels : la CAF du Pas-de-Calais, l'EPDEF 62, l'UDAF 62, l'ADAE 62, le CIDFF, le Planning familial 62, Le coin familial, qui ont répondu aux interrogations du grand public tout au long de la journée dans le cadre de la promotion de l'accès au droit sur le département.

LES CONTACTS



Virginie LOUCHER, secrétaire générale du CDAD:

03 21 51 88 53

06 87 15 33 50

Audrey CABOUL, chargée de mission au CDAD:

03 61 47 32 15

06 46 78 97 22



CDAD-PAS-DE-CALAIS@JUSTICE.FR



[CDAD62](#)



[CDAD PAS-DE-CALAIS](#)



13 RUE ROGER SALENGRO, 62000 ARRAS

DROIT D'ACCES

LE BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DU PAS-DE-CALAIS

Directrice de publication

Julie ASTORG, présidente du tribunal judiciaire d'Arras, présidente du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Pas-de-Calais

Rédaction

Julie ASTORG, présidente du tribunal judiciaire d'Arras, présidente du CDAD62

Virginie LOUCHER, secrétaire générale du CDAD 62

Audrey CABOUL, chargée de mission accès au droit du CDAD 62

